Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250207-BC2025-001-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 07/02/2025
Publication : 07/02/2025

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

# BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 03 FÉVRIER 2025

RESSOURCES
COMMANDE PUBLIQUE

**Attribution et autorisation de signature du marché n°2025/21 relatif aux travaux de réhabilitation intérieure du rez-de-chaussée du bâtiment E du Parc La Radio - Lot n°4 : Serrurerie**

Rapporteur : Frédéric GIROUX

**N° BC2025-001**

| | |
|---|---|
| Nombre de membres en exercice | 25 |
| Nombre de présents | 17 |
| Nombre de pouvoirs | 3 |
| Votants | 20 |
| Secrétaire de séance : Loïc BARBIER | |

L'an 2025, le 03 février à 18 heures 30, le bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 28 janvier 2025, s'est réuni à Dreux au siège de la Communauté d'agglomération, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS), Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE), Damien STEPHO (VERNOUILLET), Loïc BARBIER (BREZOLLES), Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS), Pascal LEPETIT (OULINS), Sébastien LEROUX (DREUX), Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS), Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE), Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY), Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES), Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE), Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE), Pierre SANIER (BU), Jean BARTIER (GARNAY), Christian BOUCHER (CHERISY), Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :
Pierre-Frédéric BILLET (DREUX), Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES), Caroline VABRE (DREUX), Talal ABDELKADER (DREUX) ; Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS), Nathalie MILWARD (ROUVRES), Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS), Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE).

Pouvoir(s) :
Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) à Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS),

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250207-BC2025-001-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 07/02/2025
Publication : 07/02/2025

Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) à Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS), Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) à Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS).

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut valablement délibérer.

**Il a été exposé,**

Dans le cadre de l'opération de déménagement des services communautaires à la Radio, la Communauté d'agglomération a décidé de réhabiliter le rez-de-chaussée du bâtiment E destiné à accueillir les services techniques de l'agglomération et a lancé les procédures de consultation des marchés de travaux.

Une première consultation a été lancée le 26 octobre 2023 :
- sous la forme d'un appel d'offres ouvert pour les lots suivants :
  - lot n°1 : Démolition – Gros œuvre – Ouvrages métalliques ;
  - lot n°2 : Couverture – Bardage ;
  - lot n°5 : Plâtrerie – Isolation – Doublage ;
  - lot n°7 : Travaux d'électricité ;
  - lot n°8 : Plomberie – Chauffage – Ventilation ;
  - lot n°9 : Peintures ;
  - lot n°11 : Portes sectionnelles ;
  - lot n°12 : Ascenseurs.
- sous la forme d'une procédure adaptée ouverte pour les lots suivants :
  - lot n°3 : Menuiseries extérieures ;
  - lot n°4 : Serrurerie ;
  - lot n°6 : Menuiseries intérieures ;
  - lot n°10 : Revêtement de sols souples – Carrelages.

Une unique offre a été réceptionnée s'agissant du lot n°4 « Serrurerie », la procédure de consultation a ainsi été déclarée sans suite pour ce lot, pour cause d'insuffisance de concurrence.

Une relance de ce lot n°4 a été effectuée le 20 août 2024 sous la forme d'une procédure adaptée ouverte.

Les prestations donnent lieu à la conclusion d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire, pour une durée globale de trente-trois (33) semaines (période de préparation et d'exécution des travaux comprises).

Le présent marché fait l'objet d'une décomposition en tranches comme suit :

| Tranche | Description |
|---|---|
| **Tranche ferme** | Serrurerie |
| **Tranche optionnelle n°1** | Garde-corps aluminium du quai ouest du bâtiment E |

Une prestation supplémentaire éventuelle est prévue s'agissant de la réalisation des arceaux de protection d'angles.

Il est précisé que le marché met à la charge du titulaire une obligation de réalisation d'heures d'insertion au bénéfice des personnes éloignées de l'emploi selon les modalités suivantes :

| Lot | Volume minimal d'insertion en heures |
|---|---|
| **Lot n°4 : Serrurerie** | **70** |

À l'issue de la consultation 3 offres ont été réceptionnées.

La Commission des marchés à procédure adaptée (COMAPA) réunie le 27 janvier 2025 a émis un avis favorable à l'attribution du marché à la société URBENCEA et a proposé de retenir la PSE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250207-BC2025-001-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 07/02/2025
Publication : 07/02/2025

***VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;*
***VU** le code de la commande publique et notamment l'article R.2123-1 ;*
***VU** le 4° de la délibération n°2021-75 du conseil communautaire du 12 avril 2021, tel que modifié par la délibération n°CC2023-078 du conseil communautaire du 22 mai 2023 attribuant délégation du conseil communautaire au bureau communautaire en matière de marchés publics de travaux d'un montant initial au moins égal à 1 000 000,00 € HT ;*
***VU** la décision du Président n°D2024-028 du 15 avril 2024 déclarant sans suite le lot n°4 de la procédure n°P2024/04 pour cause d'insuffisance de concurrence ;*
***VU** le procès-verbal de la COMAPA réunie le 27 janvier 2025 ;*
***VU** le rapport d'analyse des offres ;*
***VU** le projet de marché.*

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés,

**ARTICLE 1 : APPROUVE ET AUTORISE** la signature du marché n°2025/21 relatif aux travaux de réhabilitation intérieure du rez-de-chaussée du bâtiment E du Parc La Radio à Dreux – « Serrurerie », avec la société URBENCEA, conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire de 124 402,50 € HT, décomposé comme suit :

- Tranche ferme « Serrurerie » : 100 330,00 € HT ;
- Tranche optionnelle n°1 « Garde-corps aluminium du quai ouest du bâtiment E » : 18 672,50 € HT ;
- PSE1 « Arceaux de protection d'angles » : 5 400,00 € HT ;

et pour une durée maximale de treize (13) semaines (hors période de préparation).

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

| | |
|---|---|
| Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité :<br><br>La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative. | **POUR EXTRAIT CONFORME**<br>**Dreux, le**<br><br>**Gérard SOURISSEAU**<br>**Président**<br><br>**Loïc BARBIER**<br>**Secrétaire de séance** |